

résultats assez satisfaisants, et qu'il reste à obtenir de bons résultats dans le champ avantageux des services de l'armée, qui, évidemment, font grand usage de matériaux essentiels. On arrivera à ce résultat par de fréquentes consultations entre les chefs intéressés des services de l'armée et les fonctionnaires compétents de la Commission de la production de guerre. Apparemment, les chefs des Services sont au fait de la nécessité de la conservation et donnent leur entière collaboration aux fonctionnaires civils du gouvernement.

On insiste beaucoup sur les sections statistiques de la Commission de la production de guerre. On a constaté aux Etats-Unis que la réunion de tous les faits touchant le problème à résoudre est un facteur nécessaire dans toute sage politique de conservation.

Il est intéressant à remarquer que les difficultés rencontrées aux Etats-Unis ressemblent beaucoup aux nôtres. La récupération du papier, des bouteilles, des boîtes de fer-blanc et du métal de rebut, semble avoir rencontré les mêmes difficultés qu'au Canada. On remarque aussi que les mêmes préjugés existent aux Etats-Unis et au Canada contre les marchands de rebuts et aussi au sujet des amas de rebuts provenant des campagnes de récupération dans la localité. Aux Etats-Unis, la Division de la conservation s'est chargée d'une intense propagande d'éducation sur ces questions auprès de la population en général.

Sous le rapport de la conservation des boîtes de fer-blanc, la situation paraît quelque peu différente de celle qui se présente au Canada en raison des quantités beaucoup plus grandes de matériaux de récupération, et du fait que, dans certaines régions des Etats-Unis, la population est assez dense pour permettre la mise en œuvre d'un programme de préservation aussi bien de l'acier que de l'étain des boîtes de conserves.

En général, le Comité remarque la multiplicité des rouages administratifs de la Division de la conservation, à la Commission de la production de guerre des Etats-Unis, et les frais plus élevés qu'entraîne sa mise en opération. Par exemple, la somme des salaires annuels de 91 fonctionnaires supérieurs attachés à la Division de la conservation s'élève à \$509,000.00, chiffre qui a beaucoup augmenté depuis la date où le fait a été constaté. Au Canada, on s'est servi beaucoup plus des organisations bénévoles.

Le Comité signale aussi que dans le programme exécuté aux Etats-Unis, la coordination de ce travail particulier relève de la Commission de la production de guerre. Au cours de la guerre, cet organisme recueillera donc des renseignements de grande valeur touchant le problème de la conservation et de la récupération pour la période d'après-guerre.

Du fait des renseignements généraux qui lui sont parvenus, le Comité ne se croit pas assez renseigné pour porter un jugement sur les mérites relatifs des organismes chargés des mêmes fonctions aux Etats-Unis et au Canada, mais il recommande l'étude constante des initiatives lancées aux Etats-Unis.

Coordination des agences de récupération en temps de guerre au Canada

Il y a, au moins en apparence, un manque de coordination ou d'autorité coordinatrice dans le fonctionnement de la récupération en temps de guerre au Canada. La multiplicité même des agences évoque cette idée. Le Comité n'a pu acquérir la certitude qu'on possède un plan général de relevés, d'études et de projets que la situation semble exiger, quoique certaines agences aient accompli un excellent travail de relevés et d'études dans leurs domaines respectifs. Certaines agences manquent de renseignements sur le travail accompli par les autres et certains organismes ignorent même l'existence de certaines autres agences. Dans certains cas où la collaboration serait avantageuse, il est manifeste qu'elle fait défaut. Il y a très probablement double travail. Dans certains cas les champs respectifs d'opération des diverses agences ont des limites si indéterminées qu'un peu d'empiètement, de mésentente et de friction devient presque inévitable. Apparemment, aucune agence particulière